



CPR NB n. 0970
ITC – CNR
Via Lombardia, 49
20098 San Giuliano Milanese (MI) - Italia

CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

0970-CPR-0911/CE/0220

Conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement des Produits de Construction - CPR), le présent certificat s'applique au produit de construction

CEM I 42,5 N

mis sur le marché par

Les Ciments Artificiels Tunisiens (CAT)
Route Z4 Km 2 – 1009 El Ouardia - Tunisie

et fabriqué dans l'usine situé à

Route Z4 Km 2 – 1009 El Ouardia - Tunisie

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'Annexe ZA de la norme

EN 197-1:2011

selon le Système 1+ pour la prestation indiquée dans ce certificat sont appliquées et que le contrôle de la production en usine effectué par le fabricant fait l'objet d'une évaluation visant à assurer la

constance des performances du produit de construction.

Ce certificat a été délivré la première fois le 2020/12/04 et il demeure valide tant que la norme harmonisée, le produit de construction, les systèmes AVCP ou les conditions de production en usine ne sont pas modifiés de manière significative, à moins qu'il ne soit suspendu ou retiré par l'Organisme notifié de certification du produit.

San Giuliano Milanese, le 2020/12/11

Révision numéro 0

Le Directeur Technique
Ing. Antonio Bonati